

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	53 (1924)
Heft:	5
Rubrik:	L'enseignement de l'allemand dans les écoles secondaires de la Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'enseignement de l'allemand dans les écoles secondaires DE LA SUISSE ROMANDE

Rapport présenté par M. Léopold Gautier, directeur
du Collège de Genève, à la séance des *Deutschlehrer*,
à Berne, le 7 octobre 1923

Le présent travail a pour objet l'enseignement de l'allemand dans les établissements d'instruction secondaire de la Suisse romande. Je m'appliquerai à décrire ce qu'il est aujourd'hui et à caractériser ses tendances. C'est en effet cet aspect de la question qui me paraît le plus intéressant pour les participants à cette séance.

Je ne m'interdirai pas cependant de comparer parfois le présent au passé. Et je tiens pour utile, sinon de faire un historique complet de cet enseignement, du moins de rappeler que ses origines ne sont pas extrêmement lointaines. N'ayant pu faire de recherches pour les cinq cantons welches, je me bornerai à fixer certains faits et certaines dates concernant l'instruction publique dans le canton de Genève.

I

Aperçu historique et généralités

L'allemand est apparu au programme du Collège de Genève il y a moins d'un siècle, en 1836, comme branche facultative, en même temps que l'anglais et l'italien. La primauté de l'allemand sur les autres langues modernes est marquée par le fait que c'est à lui qu'on attribue le plus grand nombre d'heures hebdomadaires : $4 + 4 + 4 + 3 + 3 + 3$, tandis qu'anglais et italien ont $3 + 3 + 3 + 2 + 2 + 2$. Dans les classes dites françaises, c'est-à-dire non classiques, on commençait même à raison de 6 heures ($6 + 6 + 4 + 4$). Le nombre des élèves inscrits pour l'allemand était d'ailleurs 4 ou 5 fois plus élevé que celui des élèves d'anglais. Cependant les inconvénients des enseignements facultatifs ne tardèrent pas à se manifester ; aussi l'allemand fut-il déclaré obligatoire peu d'années après, avant la loi de 1848, tandis que l'anglais restait facultatif. En 1848, la loi prévoit les débuts de l'allemand dès les classes inférieures, vers l'âge de 11 ans. On a alors cinq années d'allemand au Collège à raison de $4 + 4 + 4 + 2 + 2$ (section classique), tandis que dans plusieurs classes de la section commerciale il y a jusqu'à 5 heures hebdomadaires. Puis on revint

en arrière : on retarda de trois classes le moment des débuts. Pendant cette période, seul l'allemand est obligatoire d'entre les langues vivantes étrangères.

Les discussions d'ordre pédagogique ne datent pas d'hier. Elles étaient vives et animées il y a deux ou trois générations autant qu'aujourd'hui. Aussi est-il souvent question de l'allemand dans les rapports de l'époque qui nous occupe, et dans les brochures de polémique. Je relève dans un travail publié en 1864 par Eugène Peschier, lui-même partisan de l'étude de l'allemand, certaines déclarations intéressantes sur cet enseignement. Il reconnaît que celui-ci est impopulaire, et il attribue l'injuste prévention que les élèves nourrissent à son endroit aux préjugés et aux idées du milieu. Une mauvaise note d'allemand, selon M. Peschier, n'était pas blâmée par le père de famille aussi véhémentement que les mauvaises notes obtenues en d'autres matières. Ce témoignage est digne de remarque, parce qu'il prouve que l'impopularité de l'allemand, impopularité partielle et relative, à vrai dire, est cependant un fait ancien, qui n'avait rien à voir avec les idées d'ordre politique qui opposaient, dans les dernières décades, l'idéal suisse à la doctrine pangermaniste.

Les luttes autour de l'allemand à Genève sont encore illustrées par un autre fait : en l'année 1864, à l'Ecole des jeunes filles, c'était l'anglais qui était obligatoire ; tandis que l'allemand y était facultatif.

La loi scolaire de 1886 a affermi définitivement la situation de l'allemand dans l'enseignement secondaire genevois ; il figure dès la classe inférieure à raison de 4 heures hebdomadaires. Il ne s'est produit dès lors, à ma connaissance, aucun retour offensif contre ces fortes positions.

* * *

Dans les débats auxquels je faisais allusion tout à l'heure, on n'a pas manqué de représenter l'étude de l'allemand comme un devoir patriotique découlant de l'alliance fédérale. L'argument patriotique pèse encore d'un grand poids, on peut même soutenir que cet argument a acquis une valeur toujours plus grande. Des citoyens toujours plus nombreux proclament que, pour être bon confédéré, il faut savoir l'allemand.

Malgré cela, il est incontestable que l'attitude des Suisses romands en général, à l'endroit de la langue allemande, n'est pas la même que celle des Suisses allemands à l'endroit de la langue française. Je ne puis entreprendre d'examiner ce fait sous tous ses aspects, ni me demander si l'allemand est plus difficile que le français, ou le français plus joli que l'allemand, questions auxquelles il est aisément de répondre en invoquant le sentiment plutôt que la raison ; mais il existe deux raisons principales de cette attitude différente sur lesquelles je désire insister :

1^o Le zèle pour apprendre les langues étrangères n'est pas le

même partout. Ce zèle existe à un degré exceptionnel, je crois, dans les pays germaniques. Il est notoire que d'autres grandes nations, au contraire, témoignent une grande indifférence à l'égard des idiomes étrangers, par exemple les nations anglaise et française. Bien entendu, les Suisses romands ne vont pas aussi loin dans l'ignorance des langues étrangères que nos voisins de l'ouest. Cependant je crois que nous autres Welches participons un peu à la paresse de ces derniers. Nous constatons que les autres font volontiers plus que la moitié du chemin linguistique à notre rencontre, et, par conséquent, nous jugeons inutile, ou moins indispensable, d'apprendre le parler d'autrui. Il faut avouer, du reste, qu'en Suisse allemande et en Italie par exemple, pour nous placer un instant à un point de vue très utilitaire, il ne nous en cuit pas d'avoir été paresseux, car, avec le français, on se tire à peu près partout d'affaire. Et je répéterai encore ici une plainte que vous avez souvent entendue : notre zèle à parler allemand est compromis par celui que vous mettez à nous parler français. Il faut, je vous jure, beaucoup de ténacité, ou de ruse, pour obliger les Suisses allemands à ne pas s'entretenir avec nous en français. Et les Allemands d'Allemagne étaient, avant la guerre, tout particulièrement renommés dans le vaste monde pour leur insistance à parler — ou à massacer — une langue étrangère, sans se préoccuper de savoir si cela plaisait ou non à leur interlocuteur.

2^e L'autre raison, la voici : Au fond, l'allemand, le « bon allemand » n'est pas votre langue maternelle, Messieurs. C'est votre langue écrite, c'est votre langue littéraire ; vous participez, grâce à elle, à la civilisation germanique, et votre littérature fait partie de la littérature allemande. Mais vous ne parlez que le dialecte. Nos trois millions de confédérés alémaniques, à l'exception de certaines familles, pour lesquelles nous ne professons aucune sympathie particulière, ne connaissent que le dialecte comme langue usuelle. C'est un fait capital. Nous pouvons bien nous faire comprendre de vous en vous parlant la langue que nous avons laborieusement apprise à l'école, oui certes. Mais nous constatons bien vite en vivant au milieu de vous que la connaissance de l'allemand d'Allemagne ne nous sert de rien si nous voulons participer à votre vie. Dès que la conversation s'engage entre vous, dans la famille, au café, dans le wagon de troisième, votre parler nous est inintelligible. Et nous constatons, avec une déception compréhensible, qu'après avoir fourni le gros effort d'acquérir l'allemand, nous devons entreprendre une seconde étude. Pour entrer véritablement en communication intime avec nos Confédérés, il est nécessaire que nous nous rendions maître de deux idiomes différents, de l'allemand dit bon et de l'un de vos dialectes. Sans doute, il n'est pas indispensable de posséder le dialecte de façon à être capable de s'en servir ; mais il est indispensable de le posséder de façon à le comprendre. Sans cette double connaissance, aussi longtemps que je séjournerai sur les bords

de l'Aar, du Rhin ou de la Limmat, une barrière linguistique subsistera.

N'allez pas croire, Messieurs, je vous prie, que nous maudissions le schwyzerdutsch. Tout au contraire ! Je sais des gens qui n'en connaissent que des bribes, et qui l'aiment pourtant de tout leur cœur, votre fruste, savoureux et autochtone parler helvétique, et qui s'affligheraient sincèrement si vous veniez à lui être infidèles.

Mais, ceci dit, il est juste de reconnaître que, de par la vitalité du dialecte en Suisse allemande, la situation linguistique des Welches vis-à-vis de l'allemand est tout autre que celle des Suisses allemands vis-à-vis du français.

* * *

J'ai reconnu tout à l'heure que l'allemand jouit chez nous d'une certaine impopularité ; il serait plus juste de dire qu'il ne fait pas un effet très attrayant à la jeunesse et en général à ceux qui doivent l'apprendre. Mais je me hâte d'ajouter que l'impopularité de l'allemand à l'école peut être aisément surmontée. Au début de la guerre, pour des causes politiques, le travail des maîtres d'allemand a été ardu ; mais la résistance des élèves, là où l'enseignement était bon, n'a pas été de longue durée. Je me souviens d'enfants français habitant Lausanne, qui donnaient dans leur classe l'exemple de l'assiduité dans l'étude de l'allemand, car il y a partout heureusement des gens intelligents. D'ailleurs certaines causes d'impopularité, si nous comparons l'état de choses actuel avec celui d'il y a un demi-siècle, ont tendu à disparaître. On avait naturellement commis à l'origine des erreurs diverses, dont plusieurs sont imputables à l'inexpérience dans les méthodes de l'enseignement des langues vivantes.

1^o On avait confié les leçons d'allemand à des maîtres de langue allemande. On fait encore ainsi, et on a de bonnes raisons pour cela. Mais quand ces professeurs étaient des Allemands d'Allemagne nullement initiés à notre mentalité et à notre caractère, quand ils n'étaient capables de s'exprimer en français qu'avec lourdeur et gaucherie, et qu'ils étaient doués d'un formidable accent, leur succès était sérieusement compromis, quels que fussent par ailleurs leurs mérites.

2^o On a longtemps, en beaucoup d'écoles, commencé l'allemand à raison de deux heures par semaine. A petites doses, cet enseignement ne peut guère réussir ; on piétine.

3^o On a employé des manuels imparfaits, singulièrement ennuyeux ou maussades.

Ces différentes erreurs ont été reconnues pour telles, et on les évite aujourd'hui. Il existe en particulier, à l'heure actuelle, des manuels très supérieurs à ceux qui étaient en usage autrefois.

En outre, voici, pour clore la partie générale de mon exposé, rapidement énoncés, quelques faits dignes de remarque :

1^o Partout, en Suisse romande, l'allemand est celle des langues vivantes dont on entreprend l'étude en premier ; simultanément avec le latin (à Genève par exemple), un an après (à Lausanne) ; en général deux ou trois ans avant l'anglais et l'italien.

2^o Le nombre des heures consacrées à l'allemand, du haut en bas du degré secondaire, a été augmenté. Il y a à Genève un grand nombre de classes qui comportent davantage de leçons d'allemand que de français. Si on consulte le budget de la Division supérieure du Collège, qui distingue les dépenses faites pour chaque branche, on constate que l'allemand coûte presque autant que le français (40,000 fr. contre 44,000 fr. environ).

3^o Depuis quelques années, nous avons aux universités de Lausanne et de Genève un professeur chargé exclusivement de la littérature allemande, tandis qu'auparavant la même chaire comportait l'allemand et l'anglais. L'état de choses antérieur n'était pas satisfaisant ; un progrès important a été accompli ; il en résulte qu'aux examens de la licence ès lettres les exigences pour l'allemand sont accrues. Et on mesurera la portée de ce changement au fait que des étudiants ès lettres de chez nous vont plus souvent passer des semestres dans une université suisse allemande.

D'autres faits encore pourraient être signalés. De ce qui précède, on peut conclure que, depuis un siècle, l'importance attachée en Suisse romande à l'étude de l'allemand est allée en augmentant, et cela tout particulièrement dans ces dix dernières années, depuis le début de la crise intérieure, provoquée en Suisse par la grande guerre.

(A suivre).

SUJETS DE RÉDACTION

Tirés du chapitre 17 (Cours supérieur)

Etre content de son sort

RÉSUMÉ. — Pour être heureux, il ne suffit pas de travailler et d'économiser, il faut aimer sa profession. N'envions pas la position des autres. — Ne voyons pas seulement nos peines, mais aussi celles du prochain. Pour aimer sa profession, il faut faire un bon choix et s'y préparer sérieusement en mettant de côté toute considération inutile. Une fois décidés, ne revenons pas en arrière. Enfin, ne soyons pas socialistes, car le principe de l'égalité est une erreur, un rêve irréalisable !

PREMIER SUJET : *Aimons notre métier.* — Travailler et économiser, voilà deux choses indispensables. Mais cela ne suffit pas à nous rendre heureux ; il faut, de plus, aimer sa profession, c'est-à-dire travailler de bon cœur.

Pour cela, n'envions pas la condition d'autrui, mais contentons-nous de notre situation en pensant que beaucoup sont moins favorisés.